



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1389

9 mai 2019

- **Insécurité : Le RNDDH dénonce « l'inertie des autorités et la protection des gangs armés »**
- **Saj fanm pou fanm, un projet visant à réduire la mortalité maternelle**
- **La Fondation Zanmi Timoun, parmi les trois récipiendaires du Prix mondial 2019 pour les Droits de l'Enfant**
- **Football masculin U-17 : Haïti défiera le Honduras pour une place en demi-finales qui sont qualificatives pour la coupe du monde 2019**

>> Insécurité : Le RNDDH dénonce « l'inertie des autorités et la protection des gangs armés »

Les gangs armés bénéficient de la protection d'officiels. Ils sont, de loin, mieux équipés que la Police Nationale d'Haïti, qu'ils mettent régulièrement en déroute, déplore le Réseau national de défense des droits humains dans un rapport, rendu public le 3 mai. Pour le premier trimestre de l'année 2019, 101 personnes, dont 13 policiers nationaux, ont été assassinées, soit par balles soit par armes blanches. Les étrangers présents en Haïti ne sont pas épargnés par cette situation d'insécurité qui tend à se généraliser. Le 27 mars, le cortège de l'ambassadeur chilien, Patricio Utreras Díaz, accompagné de son épouse, a été attaqué par des individus armés alors qu'il se trouvait à Croix-des-Bouquets (au nord-est de la capitale), pour l'inauguration d'un projet avec la Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement (DINEPA). L'un des chauffeurs du convoi a été tué, tandis que les agents de sécurité de l'ambassadeur ont dû l'évacuer en catastrophe. Le jeudi 4 avril, c'est un médecin de nationalité américaine, Burbella Douglas, âgé de 58 ans, qui a été atteint de 3 balles, alors qu'il faisait partie d'un convoi de transport de médicaments dans l'Artibonite. Le rapport du Rnddh révèle que « Les bandits armés contrôlent leurs zones, rançonnent les petits détaillants et les entreprises commerciales, fixant eux-mêmes le montant à verser régulièrement par ces marchands et entrepreneurs, pour avoir le droit de continuer à exercer leurs activités commerciales dans les zones concernées ». Ces

individus armés fouillent systématiquement des véhicules de transport en commun, et détournent des camions de marchandises. « Dans plusieurs endroits du pays, comme au haut de Carrefour Feuilles et à Village de Dieu, la compagnie Electricité d'Haïti (EDH) a recours à des hommes armés pour porter la population à payer sa consommation d'électricité ». Ces hommes armés sont chargés de collecter l'argent pour son compte et de le lui rapporter, moyennant contrepartie. Le document dénonce le fait que la « justice haïtienne est prise en otage par des magistrats assis et debout, qui s'adonnent au trafic d'influence et à la corruption ». Le Réseau fustige l'exécutif, qui nomme des magistrats dans le système judiciaire en violation flagrante de l'article 15 de la loi du 27 novembre 2007 portant statut de la magistrature, qui exige, avant toute nomination, un avis favorable du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire. L'organisme de défense et de promotion des droits humains cite, par exemple, la nomination par l'exécutif le 29 avril, de Me Patrique Rameau Métellus à la Cour d'appel de Port-au-Prince. D'une part, le RNDDH déplore l'aggravation des conditions de vie dans les prisons et les commissariats de police transformés en prison, où 26 personnes sont mortes depuis le début de cette année, dont 10 à la prison civile de Port-au-Prince et 5 au commissariat de police à Petit-Goâve (à 68 km au sud de Port-au-Prince). D'autre part, il dénonce également la dégradation de la situation économique du pays, notamment la dépréciation

accélérée de la gourde par rapport au dollar américain et l'augmentation des prix des produits de première nécessité. « Parallèlement, les parlementaires et autres officiels continuent de jouir de privilèges, que le pays ne peut pas se permettre, au mépris de la pauvreté et de la misère des Haïtiennes et Haïtiens, qui saute aux yeux, à chaque carrefour ». Les autorités exécutives doivent mettre en place des programmes, visant à réduire la pauvreté extrême et à favoriser l'emploi. Le Réseau recommande à l'institution policière « d'intensifier les actions, visant à renforcer la sécurité des citoyennes et citoyens ; d'arrêter les bandits et de les déferer par-devant les autorités judiciaires

pour être jugés conformément à la loi ; d'assurer la sécurité des centres de santé et des hôpitaux (...) ». Le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire et le Ministère de la justice et de la sécurité publique sont appelés à sanctionner rigoureusement les magistrats, impliqués dans des cas de trafic d'influence, de corruption et/ou dans la libération injustifiée de bandits armés arrêtés. Le RNDDH exhorte le CSPJ à ne pas donner suite aux nominations illégales de l'exécutif. Le Réseau national de défense des droits humains invite « les autorités élues à statuer sur les accointances de leurs pairs avec des bandits armés et à les exclure des assemblées, auxquelles ils appartiennent ».

>> **Saj fanm pou fanm, un projet visant à réduire la mortalité maternelle**

Le projet *Saj fanm pou fanm* consiste à renforcer la profession et la pratique de sages-femmes. S'étalant sur cinq ans (2019/2024), il cible les zones les plus démunies en sages-femmes, avec des taux de couverture inférieurs à 10%, par rapport aux normes attendues. Quatre départements géographiques, à savoir les Nippes et la Grande Anse, le Sud-Est et le Nord-Ouest sont retenus pour la mise en œuvre du projet, qui sera assurée par le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). Réduire la mortalité

maternelle et néonatale par l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles, est l'un des objectifs visés par le projet *Saj fanm pou fanm*, financé par le gouvernement du Canada à hauteur de 15 millions de dollars canadiens. Il ambitionne également de répondre au manque de personnels compétents, à l'insuffisance d'installations sanitaires et aux coûts prohibitifs des soins, selon la Direction de la santé de la famille au Ministère de la santé publique. [En savoir plus via ce lien.](#)

>> **La Fondation Zanmi Timoun, parmi les trois récipiendaires du Prix mondial 2019 pour les Droits de l'Enfant**

« Ce prix est une source de motivation, en plus, à lutter pour le respect des droits des enfants en Haïti, dans un pays où les droits des enfants sont constamment violés et où les inégalités sociales sont criantes. Ce qui affecte au premier plan », a

exprimé *Zanmi Timoun*. Le « Prix des enfants du monde » 2019 est décerné à la coordonnatrice de la Fondation *Zanmi Timoun* en Haïti, Guyrlande Mésadiou, à Ashok Dyalchand de l'Inde et à Spès Nihangaza du Burundi. [En savoir plus via ce lien](#)

>> **Football masculin U-17 : Haïti défiera le Honduras pour une place en demi-finales qualificatives pour la coupe du monde 2019**

La sélection nationale masculine de football des moins de 17 ans d'Haïti retrouvera, en quarts de finale le dimanche 12 mai, l'équipe du Honduras, qu'elle avait battue 2-0, le 1er mai, en phase de groupe. [En savoir plus via ce lien.](#) C'est ce qui ressort des matches de huitièmes de finale joués le mercredi 8 mai dans le cadre des éliminatoires de la Confédération de football d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes (CONCACAF). Alors que les joueurs U-17 du Honduras ont vaincu 4-1 ceux de Trinidad et Tobago, les U-17 d'Haïti ont battu 2-0 ceux de la République Dominicaine. Les deux matches se sont déroulés le 8 mai, à l'IMG Soccer Complex Academy à Bradenton (Floride). A la 27^e minute,

un défenseur de la République Dominicaine a marqué contre son camp. A la 34^e minute, Fredler Christophe a inscrit le deuxième but d'Haïti. Le score final de 2-0 est acquis dès la première mi-temps. Toute nouvelle victoire des U-17 d'Haïti, face aux U-17 de Honduras, leur permettra d'atteindre les demi-finales et, du même coup, de se qualifier pour la 18^e édition de la coupe du monde de football masculin U-17, (au Brésil, du samedi 5 au dimanche 27 octobre 2019) de la Fédération internationale des associations de football (FIFA). Dans la zone CONCACAF, les 4 équipes masculines U-17, qui gagneront les quarts de finale, seront directement qualifiées pour la phase finale.